



Paris, le 08 juillet 2011

Bilan semestriel du contrat de liquidité PROWEBCE contracté avec la société AUREL BGC

Au titre du contrat de liquidité confié par la société PROWEBCE à AUREL BGC, à la date du 30 juin 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 56.352 €
- 7.170 titres

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 17.659,34 €
- 282 titres

Depuis le 31 décembre 2010, il a été procédé à un apport de 10.000,00 € (en date du 16 juin 2011).